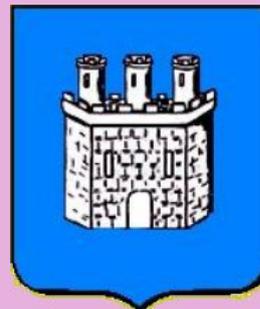


# Le bulletin municipal

Commune de Puycelsi

Mai 2021



Bulletin n° 2

## Sommaire

- Le mot du Maire

### Informations municipales

( Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr))

### Dossier: le budget communal

- Présentation ( très) générale
- Le compte administratif 2020
- Les taux d'imposition 2021 foncier bâti et foncier non bâti
- Le budget principal primitif 2021

### Brèves municipales

- Rénovation
- Travaux
- Projet départemental Espace Naturel Sensible
- Sécurité dans les rues du village
- Assainissement collectif
- La peupleraie de Laval
- Projet « Cœur de village »
- Partenariat avec le LGETA de Fonlabour
- Etat civil
- Informations utiles

### Vie de la commune

- Harp: un festival de chants et de musiques
- Générations mouvement, Aînés Ruraux Puycelsi-Larroque
- Le Renouveau de Valès
- Agenda de l'été
- Du côté de l'école

### Portraits rencontres

- Claudine, la vannière des Gibilis
- La miellerie de Puycelsi: une famille, une passion, un métier
- O Prés d'Antan
- Jean Julio, de l'attachement au village à la passion de la généalogie

### Vie d'avant

-« Je vous parle d'un temps », souvenirs de Germaine Cayla

### Divertissements

- Il était une fois
- Le coin des enfants ...et des grands enfants.

### Ont contribué à la réalisation du bulletin :

monsieur le Maire, Directeur de la publication

Pour les élus,  
mesdames Chantal Debruyne et Diana Marion,  
messieurs Ghislain Lambermont et Thierry Menge.

Pour les habitants,  
mesdames Jacqueline Vilpreux, Patricia Olivier, Jeanne Lambermont, Anne Sol et Karine Baccon ....

Nous remercions tous ceux, associations ou particuliers, qui nous ont gentiment reçus pour nous donner les informations nécessaires à la rédaction d'un article ou qui nous ont proposé un texte à publier.

## Le mot du Maire



De nombreux habitants de notre commune ont été surpris par le taux d'imposition du foncier bâti et non bâti. Il aurait fallu que dans leurs calculs ils aient inclus la taxe d'habitation.

Le gouvernement s'était engagé à compenser cette partie de l'imposition pour l'ensemble des contribuables. La solution qui est appliquée est de transférer partiellement le foncier bâti du département aux communes. La totalité de ce taux est transféré à la commune mais un « coefficient correcteur » d'un montant de 91 339 € sera prélevé au passage au bénéfice de l'Etat. Dans les faits, la commune collecte alors l'impôt pour l'État.

À cela s'ajoute une décision de la Communauté d'agglomération de fiscaliser l'ensemble du "fonctionnement" des écoles (le budget "investissement" l'était déjà.). La prise en compte du fonctionnement des écoles au sein de la Communauté d'agglomération est une décision portée jusqu'au vote du budget 2021 par la quasi-totalité des élus communautaires. Aujourd'hui, il est facile d'expliquer que le déficit annoncé relève de mauvais choix soutenus durant les trois années précédentes.

Il était urgent de purger ce différentiel négatif. La décision de supprimer des AC au profit de la fiscalisation a été aussi une décision majoritaire des délégués communautaires. Il était alors nécessaire d'en déterminer le fonctionnement et les limites. La Communauté d'agglomération a fait le choix d'augmenter les taux "du foncier bâti et du non bâti", tout en demandant aux communes d'en absorber l'impact sur les contribuables. Prudent, le Conseil municipal de Puycelsi, dans sa majorité, a voté ses taux 2021 en considérant que les éléments proposés par la Com-

munauté d'agglomération n'avaient qu'une valeur morale. Nous nous engageons dans la discussion avec la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en ayant pour objectif d'approcher au maximum les estimatifs définis.

Dans le contexte de ces réflexions sur les charges qui vont se poursuivre dans les deux prochaines années, je comprends l'agacement des propriétaires car ils sont seuls directement concernés. Le Conseil municipal s'engage à revoir nos taux en 2021, dès que le pacte fiscal proposé par la Communauté d'agglomération, établi avec l'accord de la Commune, aura été validé. Nous aurons alors des certitudes et non des suppositions.

Cette année 2021, le budget "fonctionnement" de notre Commune, du fait de la baisse consentie, ne permet pas de virement à la section "investissement". Certains objecteront que la vente du "Relais des Arts" aurait pu permettre une fiscalisation moindre. C'est vite oublier que nous ne vendons qu'une seule fois un bien. L'année d'après nous rappellera très vite à la réalité.

Les agriculteurs se plaignent qu'on taxe leur outil de travail (les propriétaires de terrains non bâtis ne sont pas tous exploitants agricoles). Mais oui, nous comprenons au désarroi de nos agriculteurs. Oui, nous comprenons que leur situation budgétaire est parfois préoccupante. Peut-être que les axes politiques des syndicats qui les accompagnent ne vont pas toujours dans l'intérêt des petites exploitations. Mais nous ne pouvons pas imaginer ne prendre en considération que ces contestations. Elles sont nombreuses par ailleurs.

Le Conseil municipal a fait, semble-t-il, le meilleur choix pour 2021. Pour ceux qui comparent, il est toujours facile de ne retenir que les modèles de communes qui pratiquent les taux les moins élevés. Or nous savons que nos taux, pourtant maîtrisés durant des

années, ne nous laissent pas beaucoup de marge et qu'en comparaison avec beaucoup de municipalités avoisinantes, l'imposition puyceltienne est favorable. Certaines communes proches, si elles ont fait le choix du « tout gratuit », le transfèrent sans problème sur leur fiscalité. Le « tout gratuit » est une exigence de plus en plus fréquente de nos administrés. Se préoccupent-ils de qui paye ? Il faudra bien un jour étudier le coût réel de ces prestations et de son impact sur la fiscalité.

Nous avons aussi décidé de vérifier les catégories des habitations de notre territoire. En effet, des maisons parfaitement rénovées restent classées dans la catégorie 6, parfois 7 ; là se trouve une piste vers une baisse possible des taux. L'équité dans les bases des calculs améliorera les recettes et stabilisera les taux.

Ce travail vient de démarrer. Donnons-lui du temps pendant les prochaines années et vérifions en fin de mandat si les objectifs souhaités sont atteints.

D'ici là, je me propose de vous informer régulièrement des évolutions survenant au cours des six prochains mois, qui seront les indicateurs des possibilités d'ajustement pour 2022.



**Présentation ( très ) générale**

Le budget d'une commune est un document complexe dont on ne maîtrise pas les arcanes au premier coup d'œil, même avec une formation initiale en comptabilité.

Sa compréhension relative est cependant nécessaire pour que les échanges autour de projets puissent être tenus dans le discernement de leurs implications budgétaires.

L'objet de ce premier paragraphe est de proposer une esquisse du budget communal.

Le budget principal d'une commune se scinde en deux sections :

- la section de fonctionnement
- la section d'investissement

Des budgets indépendants, avec des recettes propres, peuvent être créés pour gérer des compétences particulières. Pour Puycelsi, c'est le cas du CCAS.

Pour chacune des sections, on réalisera un tableau des recettes et un tableau des dépenses.

Les recettes de fonctionnement sont le produit des impôts et des taxes, les dotations de l'état, les loyers et autres revenus des prestations fournies à la population ( ex: locations ).

Les dépenses de fonctionnement sont nombreuses et variées: les salaires des personnels, les indemnités des élus, l'entretien des bâtiments, du matériel de la voirie, l'achat de petits matériels et de fournitures, le versement d'attributions de compensation à la CAGG pour les compétences dont elle a la responsabilité, les intérêts des emprunts, les assurances, les aides à projets, etc ... Une part importante de ces dépenses est stable.

Un point important de réflexion sera l'usage que l'on souhaite faire de l'excédent qui serait dégagé d'une différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Faut-il le réinvestir dans la réalisation de projets concernant le fonctionnement/animation de la commune ou le transférer à la section d'investissement pour accroître les capacités d'autofinancement des projets de construction, rénovation, achat qu'elle envisagerait de conduire ?

Les recettes d'investissement sont les emprunts, les dotations et les subventions d'équipement, les recettes financières et, donc, l'éventuel transfert de l'excédent de la section de fonctionnement.

Les dépenses sont les dépenses non courantes d'équipement, les interventions sur le bâti, le remboursement de la dette ...

Chacun des tableaux se divise en grands chapitres dédiés à un secteur global d'intervention ( ex: charges de gestion courante, charges de personnels, ... ). Ces chapitres se déclinent en une liste d'articles qui recouvrent chacun un besoin précis ( ex: fournitures d'entretien, frais d'affranchissement, ... ). En cours d'exercice, sans procédure particulière, il est possible de transférer une somme d'un article à un autre au sein d'un même chapitre. Par contre, le transfert d'une somme d'un chapitre à un autre nécessite la prise d'une délibération modificative en conseil municipal.

Une des particularités d'un budget communal est que, lors de la rédaction du budget primitif, les totaux inscrits aux tableaux des recettes et des dépenses doivent être strictement égaux. Par ailleurs, il n'est pas possible d'inscrire au budget des recettes non officialisées.

Les étapes importantes de la rédaction d'un budget pour une année N sont:

- La validation du compte administratif qui clôture l'exercice N-1 et indique les excédents ou les déficits à reporter sur l'année N.
- Le vote des taux de la fiscalité locale de l'année N qui détermineront pour partie les ressources de la commune pour l'exercice à venir.
- La rédaction et la présentation du budget primitif. Les conseillers votent le budget qui est présenté dans son ensemble.

Dans le cours de l'année, le conseil est amené à voter des délibérations modificatives pour prendre en compte des réalités qui s'imposent en cours d'exécution.

Au-delà des articles habituels qui rendent compte du fonctionnement courant, la lecture du budget permet de saisir les orientations de la commune.

## Le compte administratif 2020

Lorsque les conseillers adoptent le compte administratif de l'exercice échu, ils s'expriment avant tout sur la sincérité des comptes qui leur sont présentés. Le Maire ne participe pas au débat, ni au vote.

Pour l'année 2020 :

**1/** Les dépenses de fonctionnement ont représenté 241 038,77 €.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 294 490,21 € auxquelles il faut rajouter l'excédent des exercices antérieurs d'un montant de 115 274,19 €.

La section « fonctionnement » en clôture de l'exercice 2020 affiche donc un excédent de 168 725,63 €.

Cet excédent 2020 a été affecté ainsi :

- 47 891,85 € sont transférés aux recettes d'investissement 2021

- 120 833,76 € sont reportés comme excédent à la section fonctionnement 2021.

**2/** Les dépenses des investissements réalisés sur la commune ont représenté 413 738,42 € auxquels il faut rajouter des « opérations d'ordre » (Trésorerie) d'un montant de 8 138,23 €.

Les recettes d'investissement ont représenté un montant de 234 896,55 €.

Il faut y rajouter l'excédent de l'année antérieure 274 988,53 €.

Il faut par ailleurs considérer des restes à réaliser qui sont, en dépenses, des factures d'investissement qui parviennent après la clôture des comptes et, en recettes, des aides notifiées en 2020 mais qui ne seront perçues qu'en 2021.

Ces restes à réaliser représentent:

-en dépenses d'investissement: 270 752,32 €

-en recettes d'investissement: 134 852,05 €

Soit une différence négative de 135 900,27 €

**3/** Le compte administratif donne aussi une information sur l'état de la dette de la commune qui s'élève à 67 838,20 €

**4/** Le budget 2020 autonome du CCAS est aussi considéré.

Aucune dépense 2020 n'a grevé l'excédent reporté des années antérieures d'un montant de 5707,70 €

Les recettes (dons, concessions, ...) ont représenté un montant de 730 €.

Le budget 2020 du CCAS présente un excédent, reporté sur 2021, de 6437,70 €.

### Tableau synthétique de présentation du compte administratif de l'exercice 2020 :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés		115 274,19		274 988,52		390 262,71
Opérations de l'exercice	241 038,77	294 490,21	421 876,65	234 896,55	662 915,42	529 386,76
<b>TOTAUX</b>	<b>241 038,77</b>	<b>409 764,40</b>	<b>421 876,65</b>	<b>509 885,07</b>	<b>662 915,42</b>	<b>916 649,47</b>
Résultats de clôture		168 725,63		88 008,42		256 734,05
				Restes à réaliser	135 900,27	
				Excédent total		120 833,78

Les personnes souhaitant aller plus loin trouveront sur [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr) (onglet « Mairie »), une note de synthèse de présentation des comptes administratifs 2020. Ces comptes peuvent être consultés en Mairie sur demande.

## Les taux d'imposition 2021 Foncier bâti (TFB) Foncier non bâti (TFNB)

Plusieurs paramètres vont impacter le montant des taux d'imposition TFB et TFNB pour l'année 2021:

### 1/ La réforme de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été peu à peu supprimée pour une majorité de contribuables.

Pour compenser cette perte de ressources pour les communes, l'Etat a décidé le transfert sur les communes de la part de TFB que prélevait le département.

Cependant, l'Etat a souhaité que les ressources communales ne soient ni augmentées, ni diminuées, par rapport à l'année 2020, à la suite de ce transfert. Aussi, il a été imaginé un CoCo (coefficient correcteur).

Pour Puycelsi, la différence entre le taux de la taxe d'habitation relativement bas (7,14 %) et la TFB départementale (29,91 %) qui la remplace aurait occasionné une forte augmentation du produit des prélèvements pour la commune par rapport à 2020.

Aussi, le CoCo qui sera appliqué au produit des prélèvements fiscaux sur Puycelsi consistera en la retenue par l'État d'un montant de 91 339 €.

### 2/ La hausse des taux de l'agglomération

La Communauté d'Agglomération affichant un déficit conséquent, de l'ordre de 2,5 M€, sur sa compétence « Fonctionnement sco-

laire », elle a décidé à partir de 2021 de:

- fiscaliser cette compétence par une forte augmentation de ses TFB et TFNB.
- d'uniformiser ses taux sur l'ensemble des communes de la communauté.

Les taux de l'agglomération passeront donc:

TFB : de 2,73 % (2020) à 25,77 % (2021)

TFNB: de 5,68 % (2020) à 34,99 % (2021)

Cependant, le produit des prélèvements 2021 de l'agglomération sur Puycelsi excèdera le montant du coût réel de la compétence « Fonctionnement scolaire » de notre école. Aussi, un reversement de l'agglomération vers la commune est prévu pour l'automne. Son montant sera fixé prochainement au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal une baisse de 33 % des taux TFB et TFNB de la commune qui permet :

- une atténuation pour les contribuables de la hausse décidée par la CAGG des prélèvements au titre des taxes foncières.
- une équivalence 2020/2021 du produit fiscal pour la commune avec une hypothèse basse du reversement attendu de la CAGG (60 000€).

Les taux 2021 ont été approuvés par un vote du Conseil Municipal le 28 avril.

**Tableau 1:** Évolution des taux communaux 2020/2021

\* 29,53 % = (14,17 % + 29,91 %) atténués de 33 %

\*\* 29,05 % = 43,36 % atténués de 33 %

	2020	2021
TH	7,14 %	7,14 %
TFB	14,17 %	29,53 % *
TFNB	43,36 %	29,05 % **

**Tableau 2 :** Comparatif des produits fiscaux communaux 2020 et 2021

\* la baisse est due à la suppression de la TH sur les résidences principales

\*\* Après prélèvement CoCo

\*\*\* En attente d'un reversement minimal de 60 000 € de la CAGG

	2020	2021
TH*	42 884 €	17 817 €
TFB	57 321 €	27 194 € **
TFNB	22 273 €	14 932 €
Compensation	4977 €	4545 €
Total	127 455 €	64 488 ***

## Le budget principal primitif 2021

Le budget principal primitif 2021 a été voté lors du conseil du 28 avril. Il peut être consulté sur simple demande auprès du secrétariat de la Mairie.

### 1/ Section de fonctionnement:

-Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 327 268,18 €.

Fonctionnement: dépenses prévues	
Dépenses générales [électricité, carburant, entretien réseaux/voiries/matériels, fournitures, assurances (12 000 €), publication, abonnements projets, ...]	117 750,00
Dépenses de personnel	114 200,00
Atténuations de produit (AC versées à la CAGG pour les compétences transférées)	38 206,00
Dépenses de gestion courante [indemnités des élus (22 000 €), cotisations, subventions, ...]	26 100,00
Dépenses financières (intérêts)	813,00
Dépenses exceptionnelles (reliquat du transfert de l'assainissement à la CAGG)	9987,18
Dépenses imprévues	20 000,00
Total dépenses réelles	327 056,18
Dépenses d'ordre	212
Total général	327 268,18

### 2/ Section d'investissement :

- Les dépenses prévues d'investissement sont estimées à 601 794,29 €.

Cette somme se décompose en un reste à réaliser de l'exercice 2020 de 270 752,32 € et en un engagement sur de nouvelles dépenses pour 331 041,97 € [rénovations maison de l'Irisou et ancienne forge (total devis 287 784 € TTC), frais d'études « Cœur de village », mobiliers, matériels, remb. de capital d'emprunt ].

- Les recettes d'investissement inscrites au budget s'élèveront donc à 513 794,87 €. Il faut y rajouter l'excédent de l'année antérieure d'un montant de 88 008,42 €.

Les recettes inscrites se partagent en des aides 2020 qui restent à percevoir pour un montant de 134 852,05 € et de recettes nouvelles pour 378 933,82 € dont:

- 73 906,97 € de dotations diverses dont le

- Le montant des recettes attendues et connues au jour du vote s'élèvent à 206 434,40 € auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs 120 833,78 €

Les recettes 2020 s'élevaient à la somme de 294 490,21 €. La différence des recettes 2020/2021 s'explique par la baisse du produit des prélèvements fiscaux de la commune (cf tableau 2, page précédente). Elle sera atténuée, en cours d'exercice, par la réversion d'une attribution de compensation par la CAGG.

Fonctionnement: recettes attendues/connues	
Atténuation de charges	0
Produits des services (concessions cimetières, redevances espace public, mise à disposition de la CAGG du personnel municipal)	10 920,00
Impôts et taxes	73 538,00
Dotations d'état et participations	94 371,00
Recettes de gestion courante (locations diverses)	27 605,40
Recettes exceptionnelles	0
Total recettes réelles	206 434,40
Recettes d'ordre	0
Total général	206 434,40
Excédent reporté	120 833,78

remboursement des TVA engagées en 2020 sur les différents travaux réalisés.

- 47 891,85 € d'excédent de fonctionnement 2020 transféré.

- 125 000 € provenant de la vente du Relais des Arts.

- 4712 de subventions d'investissement.

- 127 210 € de « réalisation » d'emprunt.

Sur cette dernière ligne (emprunt), il faut savoir que la commune ne peut inscrire sur son budget que des aides qui auront été officiellement notifiées. Les aides demandées pour les rénovations de la maison de l'Irisou et de l'ancienne forge ont été prises en considération par les partenaires mais non encore notifiées. Aussi, la commune inscrit-elle une recette d'emprunt qui, dès que le montant des aides accordées sera officiel, sera effacée et remplacée par une ligne « subventions ». La TVA de ces travaux sera aussi remise à terme.

## Rénovation

La commune a engagé une réflexion pour la rénovation de 2 bâtiments dont elle est propriétaire:

- la maison de l'Irissou (ci-contre) dont l'acquisition avait été réalisée à la fin des années 90 et qui accueille, d'avril à octobre, l'atelier de sculptures de Catherine Bouat .
- la maison de l'ancienne forge (ci-dessous), dont l'acquisition est plus récente (2019) .



Cette dernière est peut-être plus repérée par les adultes de la commune car le dernier forgeron qui y a résidé, monsieur Drozd Marius, assurait aussi, jadis, le transport scolaire des enfants vers l'école.

Dans la perspective d'un lancement des travaux en 2021, deux demandes de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ont été déposées dès janvier sur la base de devis généraux. Les dossiers ont été retenus. A suivre...

## Travaux

A la salle multiservices, les travaux de réalisation de la rambarde et de la tonnelle sont en cours.

Une nouvelle intervention sur le sol s'est imposée suite au constat d'une malfaçon.

Le passage de la commission de sécurité qui statuera sur la possible ouverture de la salle au public est prévue pour le 27 mai.



La commune a disposé du broyeur « communautaire » pendant une semaine, l'occasion de réduire en copeaux les branches amassées depuis des années. La mairie réfléchit à la meilleure façon de permettre à ceux qui le souhaitent de récupérer de ce broyat ( cf courrier de juin )

## Projet départemental Espace Naturel Sensible Vallon de l'Audoulou

Le mardi 13 mars, trois personnes du département: madame Calvière (service espaces naturels et biodiversité), monsieur Mathieu (service eau et environnement), et monsieur Puech (service espaces naturels sensibles) ont rencontré monsieur le Maire et les deux adjoints pour présenter l'ébauche du projet départemental « Espace Naturel Sensible - Vallon de l'Audoulou ».

Ce projet, après une phase de diagnostic qui a été confiée au Conservatoire des espaces natu-

rels d'Occitanie entre dans une phase d'élaboration d'un plan de gestion.

A noter que, au jour de ce premier échange, le bâtiment de la ferme du Roc n'était pas inclus dans le projet départemental. La nécessité de la création d'un parking dédié au projet d'espace naturel a été soulignée.

Nous avons proposé une page du bulletin pour que nos partenaires puissent publier un texte de présentation du projet. Le voici ci-dessous.



### Le Vallon de l'Audoulou – Un Espace Naturel Sensible

Ce petit vallon creusé dans les marnes est coincé entre les parois de Larroque et de Puycelsi, il est traversé par le ruisseau de l'Audoulou qui le draine en prenant sa source en Grésigne. Ce vallon bocager, autrefois en grande partie occupé par des vignes, était en voie d'abandon lorsque le Département du Tarn a acquis la Ferme du Roc afin de **mettre en place à partir de 1987** un conservatoire d'espèces fruitières anciennes.

Cet espace naturel abrite une grande diversité de milieux, secs et chauds sur les versants et corniches calcaires, humides en fond de vallon, avec une grande richesse floristique (**flore méditerranéenne typique, notamment nombreuses orchidées dont l'orchis singe**) et faunistique (**oiseaux méditerranéens** tels que hibou petit-duc et fauvette passerinette, oiseaux rupestres tels choucas, hibou grand-duc, faucon pèlerin).



Orchis singe

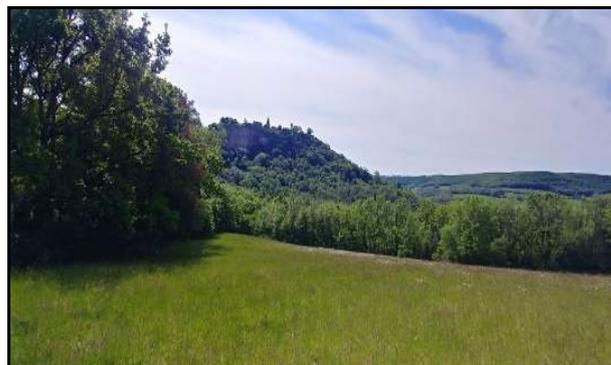


Faucon pèlerin

Le Département a classé ce site vallon de l'Audoulou en Espace Naturel Sensible dès 2003.

Le village pittoresque de Puycelsi en toile de fond donne à cet espace naturel un caractère paysager fort alliant patrimoine bâti et nature préservée. Le Département du Tarn a souhaité étendre son action en faveur de la préservation de la biodiversité cultivée à celle de la biodiversité patrimoniale du vallon de l'Audoulou.

Des sentiers de randonnée permettent de mettre en musique cette diversité patrimoniale où les points de vue et les ambiances changeantes participent à la singularité des lieux. Loin d'être un espace naturel sous cloche, le site se nourrit de l'activité humaine, forestière et surtout agricole. En effet, l'entretien des parcelles fauchées ou pâturées est la clé de cette diversité que le Département souhaite inscrire dans la durée et la pérennité.



## Sécurité dans les rues du village

Il n'est pas rare que, lorsqu'un habitant natif du village vous confie ses souvenirs, il évoque, amusé, voire attendri, les parties qu'il a courues avec ses camarades dans les rues et les venelles. Il est question de poursuites, de cachettes, de secrets partagés dans des coins retirés. On aime alors à imaginer les cris, les appels et les rires qui devaient résonner au cœur des pierres. Nostalgie ...

Il semble que, depuis peu, le village ait retrouvé des accents juvéniles.

Quelques jeunes familles s'étant dernièrement installées, il arrive qu'on croise, à pied, sur un petit vélo ou à trottinette, des enfants jouant gaiement dans les rues.

Ce sont des petits bonheurs.



C'est aussi une responsabilité. A l'époque des souvenirs d'enfance, les rues et les places n'étaient pas aussi soumises à la circulation et au stationnement des automobiles qu'elles le sont aujourd'hui. Dès lors, une question de sécurité est posée qui concerne l'ensemble des résidents. Bien évidemment, les enfants doivent prendre conscience des dangers qu'ils peuvent rencontrer dans les rues passantes du village et en tenir compte dans leurs déplacements et leurs choix de terrain de jeux. Les adultes, quant à eux, se doivent de redoubler de précaution lors de leurs déplacements en voiture dans les rues étroites où peuvent jouer des enfants.

## Assainissement collectif

Depuis le 01 janvier 2020, la compétence : « assainissement des eaux usées » a été transférée à titre obligatoire à la communauté d'agglomération.

Il se trouve que la communauté ne dispose pas actuellement de service en régie lui permettant d'exercer pleinement cette compétence.

Aussi, comme le prévoient les textes réglementaires, la communauté a proposé de confier aux communes, par convention, la création ou la gestion de certains équipements ou services.

Vous trouverez ci-contre un schéma réalisé par la CAGG et spécifiant la répartition des responsabilités entre la communauté et la commune.

Pour ceux qui souhaiteraient aller plus avant, le texte intégral de la convention que le

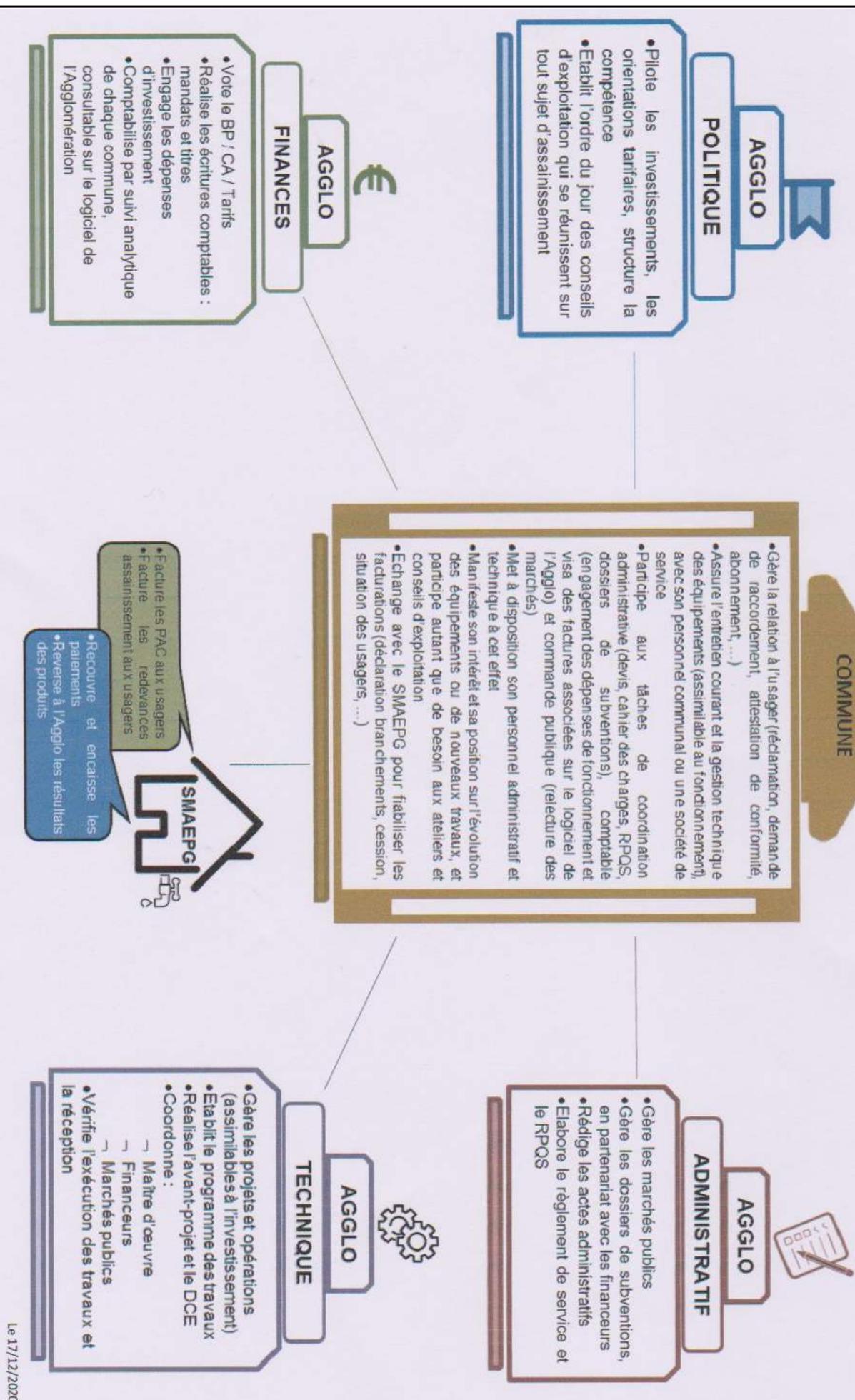
conseil municipal a validé lors de la séance du 10 mars 2021 et qui est applicable au 01 janvier 2021 est disponible sur le site de la commune: [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr) (onglet « Mairie »)

A noter que la convention prévoit que la gestion budgétaire relevant de la communauté sera réalisée commune par commune. En cas de déficit budgétaire sur le champ d'une commune, la communauté se réserve le droit d'augmenter les tarifs des redevances liées au territoire de cette commune.

A noter aussi que ces nouvelles dispositions ne remettent pas en cause les études pour la réalisation d'assainissements collectifs pour les hameaux de Laval et de Lacapelle.

Les consultations publiques qui avaient été envisagées lors du dernier mandat sont reportées à une date prochaine.

**Modalités d'exercice de la compétence  
Assainissement Collectif  
via la convention de prestation de service**



## La peupleraie de Laval

C'est en 1970 que les 28 arbres encore dressés de la peupleraie de Laval ont été plantés. Ces monuments qui, l'été, offrent une ombre généreuse aux passants et autres pique-niqueurs ont donc plus de 50 ans.

Pour toutes les personnes habilitées à donner un avis, cet âge est au-delà de la limite à partir de laquelle ils représentent un danger. La responsabilité de la commune est engagée.

Pour cette question de sécurité, une décision, difficile, d'abattage doit donc être prise.

L'entreprise Sebso s'est proposée pour effectuer ce travail et acheter les fûts. Elle pourrait intervenir rapidement. Cependant, la question de la conformité avec la réglementation et celle du financement d'un projet global d'abattage, de dessouchage et de nouvelles plantations s'est interposée.

La commune cherche donc à réunir des éléments de réponse auprès de partenaires éventuels avant de lancer, bientôt, ce chantier.



## Projet « Cœur de village » (suite)

Un avis d'appel public à concurrence a été publié sur [www.marches.numerises.fr](http://www.marches.numerises.fr) le mercredi 28 avril.

Le recours à une démarche en 2 phases qui est proposée (appel à candidature + appel d'offre) est assez récent dans le secteur. Pour notre agglomération, seule la mairie de Montans s'y est engagée. L'élue en charge de ce dossier traité en 2020, monsieur San Giovanni, a accepté de nous faire profiter de son expérience pour la rédaction du document d'appel.

Des personnels de la CAGG y ont aussi contribué.

La première phase de cet appel permet à des particuliers ou à des groupements de déposer un dossier de candidature dans lequel ils présenteront leurs compétences, leurs références, un dossier administratif et une lettre de motivation.

Il a été précisé dans le document d'appel que le mandataire serait un paysagiste concepteur. Les dossiers qui doivent être déposés avant le vendredi 28 mai, à midi, devraient être exami-

nés par la commission municipale d'appel d'offres le lundi 31 mai.

Les 3 candidats qui auront été retenus seront invités à une visite du site. Ils disposeront d'un mois pour déposer un dossier d'offre à la maîtrise d'œuvre qui sera constitué d'un schéma d'intention pour la zone d'accueil (croquis à main levée), d'une note méthodologique, d'un planning des interventions distinguant les deux chantiers (zone d'accueil avec parking et rénovation des rues du village) et de l'indication de la rémunération souhaitée.

La demande d'un schéma d'intention en phase 2 constitue une prestation pour laquelle le conseil municipal, en séance du 21 avril, a inscrit une somme de 6000 € au budget 2021. Une étude topographique et une étude géologique du terrain concerné par la zone d'accueil auront été réalisées au mois de mai de manière à ce que les 3 candidats retenus lors de la première phase puissent proposer ce schéma d'intention sur la base d'une connaissance approfondie de l'ensemble de ce terrain.

## Partenariat avec les élèves de BTS du lycée de Fonlabour

On se rappelle qu'à l'automne, un contact avait été pris avec le LEGTA de Fonlabour, notamment avec madame Madame Lutier professeur de conception paysagère. Il a alors été projeté de faire réaliser, par les élèves de la classe de niveau BTS, une étude sur 3 espaces du village : le jardin de l'église, la placette St Jacques et l'espace communal un peu plus loin de cette placette en suivant le chemin des remparts. Cette étude devait constituer une épreuve de l'examen de fin d'année de ces étudiants.

Le mardi 5 janvier, ces jeunes gens étaient venus sur le site pour s'imprégner du lieu et prendre des mesures.

Les mesures sanitaires n'ont pas permis l'organisation des épreuves orales auxquelles il était prévu que quelques élus participent. A cette occasion, les étudiants auraient pu leur exposer leur projet, le soutenir et répondre à leurs questions.

Madame Lutier, le 30 avril, a cependant apporté l'ensemble des documents qui constituent les 11 dossiers d'étude :

- Une planche format A1 sur laquelle figure un plan à l'échelle et en couleurs du projet de

jardin de l'église.

- Une planche format A2 sur laquelle figurent les plans des 2 autres espaces concernés par le projet

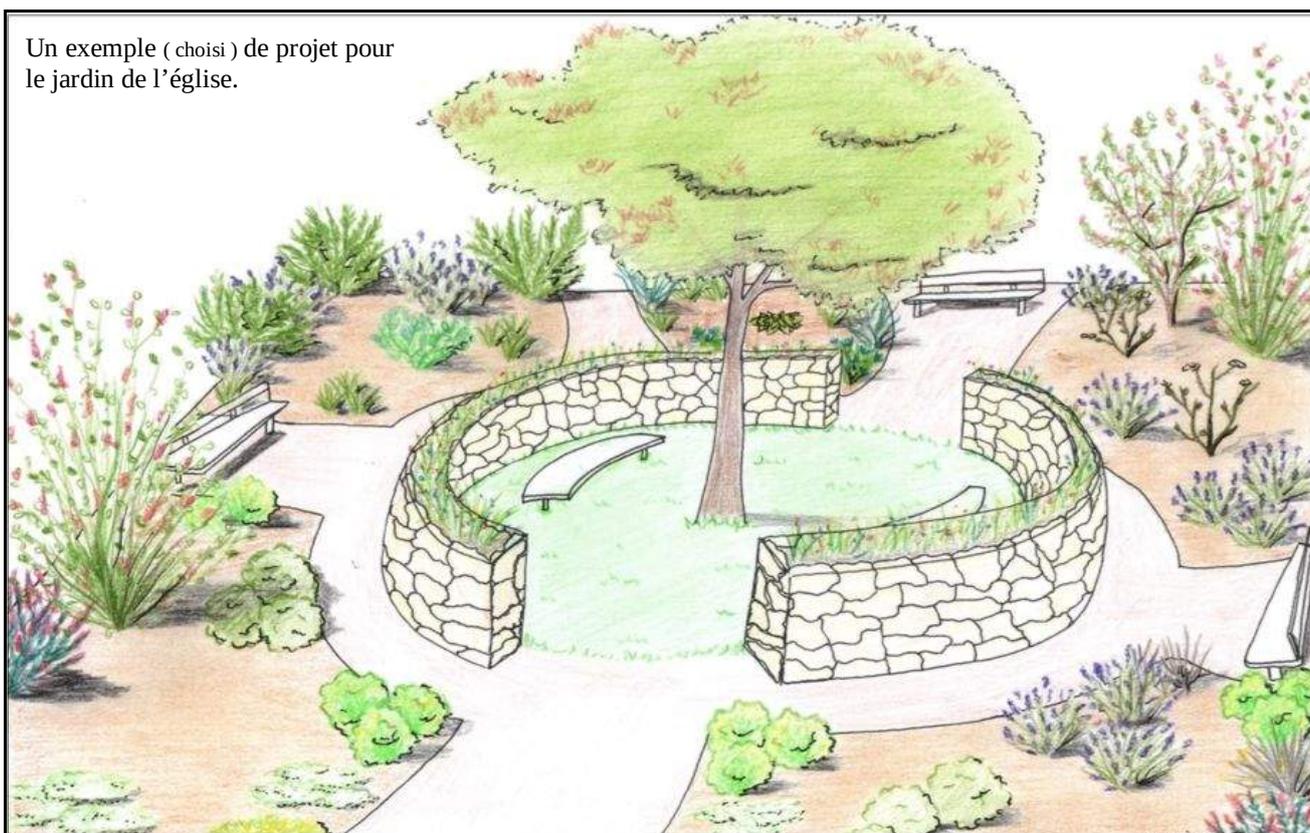
- Un dossier relié, format A4, dans lequel chaque espace est traité dans le détail: croquis, liste des plantes envisagées avec descriptifs, divers schémas de plantation ou de construction, devis de réalisation et, parfois, estimatif pour l'entretien.

Tous ces documents, auxquels ont été ajoutés les portfolios que les élèves ont réalisés en prévision d'une projection lors de la soutenance orale de leur projet, ont été numérisés et remis sous la forme d'une clé USB.

Ce matériel est considérable et méritera un examen plus précis que le premier survol qui en a été fait. Cependant, même si les dossiers sont inégaux, on y a relevé des idées qui sont diverses et intéressantes dans leur globalité ou au travers d'un détail particulier.

Dans la perspective où, en concertation avec les habitants du village, un projet d'aménagement de ces espaces serait engagé, ces dossiers fourniraient une base de réflexion non négligeable.

Un exemple (choisi) de projet pour le jardin de l'église.



## Etat Civil

### Ils nous ont quittés :

- Fernand MARTY, le 06 janvier
- Yvon DELAFOSSE , le 10 février
- Hubert VIALARD , le 13 février
- Bernadette DUGES , le 19 février
- Jeanine REYMOND , le 07 mars
- Joséphine Simone RIVIERE , le 12 mars
- Jean Pierre STEFANI , le 11 mai

## Informations utiles

### **Location**

A louer, courant juin, un logement de type 4, situé rue des Charrons, centre bourg.  
3 chambres en étage, cuisine ouverte sur séjour, 1 salle d'eau, 1 WC, chauffage électrique.  
Montant du loyer HC: 433,96 €

Renseignements: Habitat Pact, 163 av. François Verdier, Albi tel: 05 63 48 10 80

### **Feux de branchage**

Vous trouverez dans le déroulé des pages « Accueil » du site [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr), l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2018 régissant le brûlage des déchets verts.

### **Élections départementales et régionales**

Les élections départementales et régionales se tiendront les mêmes jours, les dimanches 20 juin et 27 juin. Si la commission de sécurité qui doit se réunir le 27 mai autorise l'ouverture de la salle multiservices, les deux bureaux de vote s'y tiendront. Si cette autorisation n'a pas pu être délivrée, les bureaux de vote seront installés l'un en mairie, l'autre à la salle des associations.

Les personnes qui seraient indisponibles à l'une des dates des scrutins et souhaiteraient voter par procuration peuvent se rendre sur le site: [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) où elles trouveront toutes les informations utiles sur les démarches à suivre. Attention, la validation de la procuration par la gendarmerie est nécessaire, un rendez vous est donc à envisager.

### **Permanences du secrétariat de la mairie**

de 8 heures 30 à 12 heures, les **mardi, mercredi, vendredi** et **samedi**

Téléphone : 05 63 33 11 14

Courriel : [commune-puycelsi@orange.fr](mailto:commune-puycelsi@orange.fr)

Si vous souhaitez solliciter un rendez-vous avec monsieur le Maire, notez que celui-ci est plus aisément disponible, en mairie, les jeudis et vendredis matin.

## SITE INTERNET DE PUYCELSI [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr)

Une adresse à mettre en mémoire : vous pourrez retrouver ce numéro et les prochains EN COULEUR sur le site internet de la mairie ainsi que d'autres renseignements et informations utiles sur la vie du village, l'activité associative, les manifestations culturelles et autres au sein du village ! Flashez la QRcode ci-contre pour y accéder avec votre smart-phone ou votre tablette.



## Vie de la commune

### HARP : un festival de chants et de musiques.

A l'issue d'un concert proposé en 2005 dans l'église St Corneille, les musiciens invités avait souligné que le cadre de Pucelsi conviendrait parfaitement pour l'organisation de stages de chant choral. L'idée était lancée et, en 2006, l'association « Harp » qui propose chaque année « le festival de Pucelsi » était créée.

De 2006 à 2015, Harp associait un chef de chœur professionnel au projet de l'année. Celui-ci proposait le répertoire qui, l'été, serait travaillé et présenté avec les stagiaires. Un pianiste s'ajoutait à l'équipe et, parfois, des ensembles régionaux étaient invités à rejoindre le projet.

En 2015, l'association prend un tournant en publiant une offre d'emploi sur le site de la Cité de la musique : elle recherche une personne disposant de compétences dans le domaine de la production artistique et qui pourrait être « force de proposition artistique ».

La candidature d'Eric Beillevaire, chanteur lyrique alors en activité en Allemagne, directeur musical d'un ensemble de voix d'hommes et, en parallèle, exerçant le métier particulier de souffleur d'opéra en langue française (les curieux pourront le questionner à ce sujet), a été retenue. Sa responsabilité sera de proposer chaque année à l'AG de l'association, un thème et des œuvres pour le festival à venir et d'en superviser l'organisation.

Le nouveau conseiller artistique associe rapidement son collègue Olivier Kaspar, chef d'orchestre et compositeur, aux aventures estivales. Peu à peu, un petit nombre d'artistes professionnels, de plus en plus fidèles aux rendez-vous de l'été, rejoindront l'équipe des permanents de l'association et des bénévoles bienvenus s'impliquant dans la logistique lourde du festival.

Le festival de Pucelsi, aujourd'hui, est reconnu au niveau national. Il a intégré la fédération « France festivals » et, en son sein, porte la voix des festivals « ruraux ».

Au niveau local, le festival de Pucelsi rayonne au-delà du seul périmètre de la commune. Déjà bien avant 2015, il n'était pas concevable que tout le travail d'une semaine de stage n'aboutisse qu'à une seule proposition de concert. D'autres



Eric Beillevaire

Jacques Moreau , Président

communes se sont proposées et contribuent à accueillir et ainsi valoriser le travail réalisé.

De façon plus prosaïque, ces opportunités sont aussi une façon de générer des recettes pour l'association qui fonctionne en grande partie sur ses ressources propres (entrées aux concerts, participation des stagiaires, ...). Le département du Tarn et la Région Occitanie sont, fidèlement, les principaux partenaires institutionnels du festival. La commune, aussi, bien évidemment, intervient en proposant une aide logistique qualifiée d'indispensable. L'association compte aussi quelques partenaires privés ou mécènes fidèles ayant choisi d'associer leur nom à cette semaine de chants et de musiques reconnue de qualité.

Pour cet été, rien n'est certain si ce n'est le fait que, pour des raisons de contraintes sanitaires trop importantes, le stage de chant choral ne pourra pas être proposé. L'association envisage un mini-festival à la mi juillet avec la présence d'artistes professionnels sur le village et une proposition de deux concerts dont l'un à l'église St Corneille (le 16 juillet). Le programme, qualifié de joyeux et populaire, serait composé du concerto pour flûte et harpe de Mozart et du concerto n°2 pour violoncelle de Haydn.

Un moment à savourer que l'on espère avec impatience.

## GENERATIONS MOUVEMENT Aînés Ruraux Puycelsi-Larroque

*Monsieur Louis Torrijos, Président de l'association Générations Mouvement Aînés Ruraux, nous a aimablement fait parvenir un texte. Nous l'en remercions.*

En raison des circonstances liées à la propagation de la COVID-19 et en cohérence avec les mesures limitant les rassemblements, le club Générations Mouvement Aînés ruraux Puycelsi-Larroque a, depuis le 16 mars 2020, suspendu ses activités.

Dès que les conditions nous le permettront, nous prendrons contact avec la nouvelle municipalité, afin de faire connaître notre association et pour l'organisation de nos activités.

Gardons l'ESPOIR que cette situation sanitaire s'améliore rapidement afin de redonner VIE à notre association, afin de pouvoir se réunir le 2<sup>ème</sup> jeudi après-midi à Larroque et le 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi à Puycelsi.

Nous déplorons cette année la perte de quatre adhérents que nous avons accompagnés dans leur dernière demeure :

Mme Audard Simone,  
M. Orliac Gilbert,  
Mme Rivière Simone,  
M. Vialard Hubert.

Je renouvelle ici aux familles éprouvées toute notre sympathie et notre amitié au nom de l'association et en mon nom personnel.

Toutes les personnes désireuses de devenir membre de notre association peuvent contacter le président:

Louis TORRIJOS tél : 06.12.27.52.24

ou la secrétaire:

Danielle ROUSSEAU tél : 06.33.57.51.70

Bonne santé et protégez-vous comme il est recommandé.



Une joyeuse équipe qui espère bientôt pouvoir se réunir.

## Le Renouveau de Valès

L'association a été créée en 1995 pour faire revivre la fête du hameau abandonnée depuis 40 ans. Les habitants de Valès et des environs ont décidé de proposer un repas, avec jeux et animations, autour du four à pain mis à disposition, ainsi que le terrain attenant, par Marthou et Gilbert Orliac.

Les « repreneurs » de 1995 ont initié un bel esprit d'entraide et de convivialité. Actuellement, l'association compte entre 30 et 40 membres actifs. Henri Vidal est le trésorier et la maison du couple Vidal sert, avec le four à pain, de quartier général pour l'organisation de la fête de Valès qui a lieu le premier samedi de Juillet. Le repas est entièrement préparé sur place par les bénévoles avec l'aide d'un boucher et d'un pâtissier. L'association possède plusieurs barnums, des tables, des bancs et un parquet. Le repas est animé par deux accordéonistes et il est suivi d'un bal champêtre. On assiste également à un lâcher de ballons puis à un feu d'artifice. Le dernier, en juillet 2019, qui célébrait le cinquantième des premiers pas de l'homme sur la lune, a été particulièrement apprécié. Pour participer au repas, il faut réserver car la capacité du four à pain détermine le nombre de convives.

Les bénéfiques de la fête permettent d'abord à l'association d'organiser la fête de l'année suivante : acheter les denrées alimentaires, louer les chambres froides, rémunérer les accordéonistes, payer le feu d'artifice et entretenir ou renouveler le matériel déjà acquis. Ensuite, tous les ans, le hameau est fleuri ainsi que la route qui y conduit. Enfin, on entretient l'église de Saint-Maurice.



En effet, en 1996 et 1997, l'association a organisé une réunion à l'église de Saint Maurice en conviant tous les habitants qui y sont rattachés. Il a été décidé d'effectuer des travaux intérieurs importants : murs, plafond, électricité... Les personnes qui le souhaitaient ont participé financièrement et manuellement à la restauration de l'église, le reste a été pris en charge par l'association. La mairie de Puycelsi a payé la TVA, qu'elle a pu récupérer par la suite. Le sablage des murs, la réfection du plafond ont été effectués par l'entreprise Vidal de Valès. Jean-Christian Cros et Alain Bolon ont installé l'électricité et la famille Bras met à disposition une prise électrique, ce qui permet d'éclairer l'église lors des cérémonies. Une haie fleurie a également été plantée tout autour de l'église. On a acheté des bancs, fabriqué un autel, un chemin de croix...

En 2020, les consignes sanitaires ont empêché le déroulement de la fête de Valès et, cette année, les récentes directives ne permettent toujours pas d'envisager cet événement. Il faudra patienter jusqu'à l'été 2022 !

**Agenda de l'été :** bien évidemment la perspective de mesures sanitaires n'aident pas les associations à se projeter à moyen terme. Cependant, il nous a été communiqué :

**Trail de Grésigne :** 27 juin passage au village [Renseignements sur : https://traildegresigne.com](https://traildegresigne.com)

**MKC:** 6 juin Randonnée pédestre / 03 et 04 juillet randonnée pédestre aux Baronniees  
01 août Vide grenier de Laval / 22 août 4ème édition de la Ronde des Makis

[Renseignements sur : https://les-makis-cattas-puycelsi.com/](https://les-makis-cattas-puycelsi.com/)

**HARP:** mi juillet, artistes en résidence au village, 16 juillet concert à St Corneille

[Renseignements sur : contact@festivalpuycelsi.com](mailto:contact@festivalpuycelsi.com) ou <http://www.festivalpuycelsi.com>

## Du côté de l'école

Dans le cadre des apprentissages scientifiques, les élèves observent les animaux et les plantes pour étudier le cycle de la vie.

Dans la classe des petits, il y a un élevage de phasmes scorpion, le tiare, originaire d'Australie. C'est un moyen pour les élèves de faire l'expérience d'une croissance différente de la leur. Les phasmes sont des insectes qui pondent des œufs et qui naissent avec leur forme définitive mais muent pour grandir. C'est l'occasion de pouvoir faire, malgré la situation sanitaire, des échanges épistolaires avec l'école du Verdier qui leur a donné leurs deux premiers phasmes.



Phasme scorpion

Les élèves font aussi des observations et des expériences pour étudier le cycle de vie de la graine à la plante, ceci en coordination avec les activités du parcours découverte du jeudi après-midi, pendant lesquelles les enfants ont créé un petit potager dans le jardin prêté par la municipalité.

Nous profitons de cet article pour faire un appel au don de plants ! Si des « habitants-jardiniers » de Puycelsi ont quelques plants en trop, les élèves de l'école seraient ravis de les faire fructifier !

Dans la classe des grands, les ateliers philo continuent avec Flore Proust, intervenante agréée par l'Éducation Nationale, autour des thématiques de l'alimentation et du corps. Les thèmes de la différence et des discriminations



sont abordés. Dans le prolongement du travail effectué au premier trimestre autour des « nanas » de Niki de Saint Phalle, les élèves continuent d'étudier la notion de « beauté » et prennent conscience du rôle des médias en général, des réseaux sociaux et de leurs dangers en particulier, notamment à travers le développement du harcèlement sur critères physiques. En lien avec ces séances, au deuxième trimestre, ils ont effectué un travail en Arts visuels à partir des productions d'un artiste franco-polonais, Roman Opalka, qui s'est pris en photo pendant plus de trente ans avec le même vêtement, sur le même fond, avec le même cadrage. Ils ont pu ainsi traiter une autre différence : celle de l'âge, et travailler sur l'acceptation de soi à travers les modifications que le temps pouvait apporter sur son propre corps. A l'aide d'une application numérique, les élèves ont pu expérimenter de façon ludique les transformations amenées par le temps et produire à leur tour une série de clichés. Encore une nouvelle façon de travailler sur l'acceptation de la différence que les petits, suite à l'expérience fructueuse des grands, vont aussi travailler lors d'ateliers philo sur la dernière période.



### Claudine, la vannière des Gibilis

C'est en 1987 que Claudine et Yvon, son compagnon, ont acheté leur maison au hameau des Gibilis et s'y sont installés avec leur fille Julie alors âgée de 4 ans. Claudine, dans l'élan de cet emménagement, réfléchit à l'activité professionnelle qu'elle pourrait mener à domicile.

Tout d'abord, elle imagine se former au cannage et au rempaillage de chaises... Mais, à l'occasion de la commande d'un panier auprès d'un artisan de Monclar de Quercy, monsieur Carla, elle découvre la vannerie qu'elle va pratiquer avec talent et passion jusqu'à aujourd'hui. Monsieur Carla acceptera, à raison de 4 matinées par semaine pendant trois mois, de lui transmettre les bases de la pratique qui lui permettent de se lancer dans le métier. Pendant deux à trois ans, elle l'exercera tout en répondant à des offres de travail saisonnier. Elle réalise alors de simples paniers qu'elle offre généralement. Monsieur Carla l'aide encore pour surmonter les questions techniques qui ne manquent pas de se poser. Elle rencontre d'autres artisans. Aussi, elle acquiert un ouvrage fondamental, écrit par un professeur de l'École Nationale de vannerie, à Fayl-Billot (Haute Marne), dans lequel elle puise les informations qui lui permettent d'affiner et d'étendre ses connaissances.

Si, au tout début, il s'agissait de réaliser un petit panier rond par jour, aujourd'hui, elle en fait 4. Surtout, c'est dans la diversité des réalisations que se concrétise ce perfectionnement. Claudine se lance dans la réalisation de grosses pièces, de vanneries ajourées, dans l'assemblage de couleurs... Elle habille des bouteilles, des bonbonnes. Un jour, elle a créé un mannequin, présentoir de mode comme il en existait jadis, à partir d'un vieux modèle déniché lors d'un vide grenier. Son chef d'œuvre.

L'osier se trouve aisément dans la région. Utilisé autrefois pour attacher la vigne à son support, il n'est pas rare d'en trouver encore un



Claudine dans son atelier

piéd planté en début de ligne. Lors de ses années de pratique, à ceux qui l'aideront à couper l'osier, elle proposera d'apprendre les rudiments de la fabrication d'un panier.

Claudine présente ses réalisations à l'occasion de quelques foires ou marchés de Noël alentour. Depuis une année, on en trouve à l'Échoppe du Couvent, à Puycelsi. Elle travaille aussi sur commande et se fait un plaisir d'ouvrir la porte de son atelier à ceux qui souhaitent y glisser un regard intéressé ou simplement curieux.

Lors de notre entretien, elle m'a confié qu'après plus de 30 années d'exercice du métier, elle pourrait se laisser tenter par l'animation de petits stages de formation, si des demandes venaient à s'exprimer...

#### Contacts:

Claudine Ferté, les Gibilis, 81 140 Puycelsi,

Tel : 05 63 33 12 13

Courriel : [claudineferte@yahoo.com](mailto:claudineferte@yahoo.com)

## La miellerie de Puycelsi

Une famille, une passion, un métier.

Dans les années 80, Pierre BRENEZ, le papa d'Isabelle, habitait avec sa famille sur la commune de Salvagnac. Son métier, inséminateur, sa passion, les abeilles. Petit à petit il se retrouve à s'occuper de 300 ruches.

Isabelle a 16 ans à l'époque et n'est pas très intéressée par les études. Elle accompagne et aide régulièrement son père au rucher. Elle a aussi la passion des abeilles.

Quelque temps plus tard, elle rencontre Patrick CANDILLE qui a 20 ans et, l'amour faisant bien les choses, il se passionne lui aussi pour la vie fascinante de ces insectes et pour l'apiculture.

Un important incendie à Salvagnac en 1987 oblige la famille Brenez à déménager au moulin d'Olivéry, sur notre commune avec leurs 400 ruches.

Pendant quelques années, Patrick participera au développement du cheptel avec monsieur BRENEZ qui lui transmettra son savoir, son savoir-faire et son expérience en apiculture.

Quand monsieur BRENEZ décède brutalement en 1991 les ruches hébergent alors 600 colonies d'abeilles.

En 1993 Isabelle et Patrick se marient et décident de continuer dans cette voie, cette activité, ce métier : l'apiculture. Patrick continue à agrandir le rucher, à multiplier les essaims. De son côté, afin de valoriser la production jusqu'alors vendue en gros, Isabelle entreprend de créer un lieu de dégustation /vente, la boutique. Le projet à l'époque est risqué mais la qualité du miel, l'accueil, la situation géographique et le bouche-à-oreille ont fait que ce fut plutôt une réussite.



Aujourd'hui, la miellerie de Puycelsi, c'est 1200 ruches. La majeure partie de la production est commercialisée en vente directe à la boutique au Moulin d'Olivéry et le reste vendu dans divers commerces aux alentours.

Vu le nombre de clients accueillis, l'entreprise participe depuis de nombreuses années au dynamisme du territoire.

Mais la passion pour l'apiculture semble héréditaire. Mathilde, leur fille, tout en faisant des études jusqu'à obtenir un master de géographie, accompagnait et aidait déjà son papa aux ruches. Passionnée, elle aussi, comme ses parents et son grand-père par les abeilles, elle s'est spécialisée depuis dans l'élevage de reines et d'essaims pour les apiculteurs. Elle récolte également de la gelée royale et du pollen en vente à la boutique. Depuis 2019, elle a créé sa propre entreprise avec la certification BIO.

On ne peut que souhaiter à tous les trois que cette passion et ce travail continuent à leur réussir. On peut également les remercier de participer à la sauvegarde des abeilles plus que jamais menacées.

### Contacts:

Moulin d'Olivéry – 81140 – Puycelsi –

Tel: 05 63 33 18 19

Mail : brenez-candille@orange.fr

## O Près d'Antan

« O Près d'Antan » est une exploitation d'élevage d'ovins et porcins de plein air installée depuis 2016 sur la commune de Puycelsi. Alex et Marjorie élèvent des cochons Mangalitza, autrement appelés « cochons laineux » et des agneaux. Les cochons grandissent au lieu-dit « Pechnarier » et les agneaux à Cahuzac et Tonnac.

Les cochons laineux occupent un parc de 32 hectares. Les truies portent 3 mois, 3 semaines et 3 jours. Chaque mère élève ses porcelets dans un enclos séparé des autres jusqu'au sevrage, vers 4 mois. Ensuite, on regroupe les mères dans un enclos et les porcelets dans un autre. Après plusieurs semaines de repos, les truies sont remises avec les mâles. Elles ont en général deux portées par an. Vers l'âge de 5 mois, il faut séparer les jeunes mâles des jeunes femelles puis les placer dans des espaces de plus en plus grands au fur et à mesure de leur croissance. Ils passent leurs six derniers mois dans un enclos boisé de 17 hectares où ils trouvent, en complément de leur ration de céréales, des glands, des châtaignes et d'autres fruits.

A deux ans et demi, ils sont prêts et partent pour l'abattoir de Puy-laurens ou de Montauban. Ensuite, on met sous vide les parties fraîches à l'atelier de découpe de Saint Jean de Marcel. Le reste est expédié à l'atelier de transformation d'Alban où Alex et Marjorie font des conserves maison et des jambons qui sécheront chez un artisan de Lacaune.

Le cochon Mangalitza a, outre sa fourrure, une particularité nutritionnelle. Son gras contient un taux élevé d'oméga 3 et 6 (acides gras polyinsaturés) et d'antioxydants naturels (2 à 3 fois plus que le poisson). Ce gras, crémeux, fond dès 32 degrés et est exempt de cholestérol ; il est même bon pour le cœur.

Les brebis sont essentiellement de race « Grivette ». Elles vivent dans deux endroits distincts, sur 40 hectares au total. Leur gestation dure 4 mois et 3 semaines et elles ont en général deux petits par portée. Avant l'agnelage, on les rentre dans la bergerie où elles

élèveront leurs petits jusqu'au sevrage, vers 3 mois. Le troupeau comprend 8 béliers « Ile de France » ou « Grivette » qu'on met avec les brebis par périodes de 45 jours.

On prépare 3 lots d'agnelage dans une année parce que la demande de viande d'agneau est effective toute l'année. Chaque brebis met bas une fois par an. Les agneaux vivent dans la bergerie jusqu'à leur abattage, entre 3 et 5 mois, leur viande reste ainsi très blanche. Sur demande, on peut les élever en plein air et leur viande sera beaucoup plus rouge.

Les brebis sont nourries avec le foin des prairies naturelles et l'orge produit sur l'exploitation. Dès l'âge de 3 semaines, les agneaux mangent aussi de l'orge, de la fève-rolle et un mélange label rouge de céréales en granulés.

Les agneaux sont abattus à Carmaux puis les parties fraîches sont mises sous vide à St Jean de Marcel.

On peut se procurer les produits de l'exploitation en vente directe ou par l'intermédiaire de « Oméloko », association de producteurs tarnais par Internet avec dépôt des commandes dans plusieurs points du Tarn.

### Contacts :

[opresdantan81@gmail.com](mailto:opresdantan81@gmail.com)

06 31 48 66 57 ou 06 17 10 12 94

[www.opresdantan.fr](http://www.opresdantan.fr) / [www.omeloko.fr](http://www.omeloko.fr)



## Jean Julio, de l'attachement au village à la passion de la généalogie

Quoi de plus enrichissant que d'avoir un passe-temps, ou mieux encore une passion qui nourrit vos jours et illumine votre coin de ciel ? Pour celui que nous allons vous présenter, il s'agit de la généalogie.

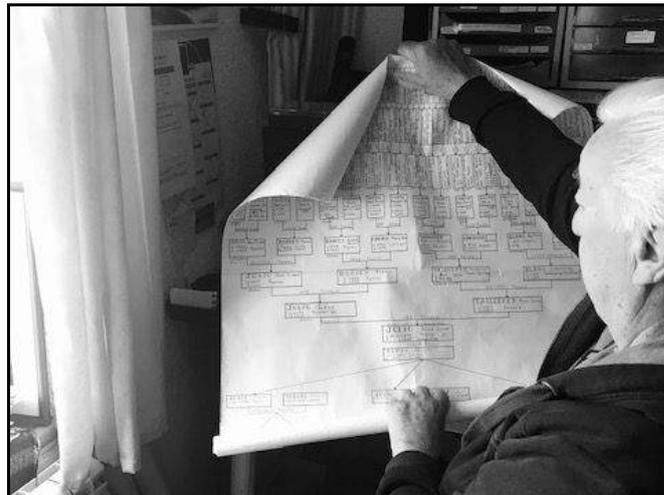
La généalogie, c'est la science qui a pour objets la recherche de l'origine, l'étude de la composition des familles et le dénombrement de ses membres établissant une filiation. En plus de son intérêt historique, la généalogie joue un rôle important dans la recherche des héritiers et la détermination des droits de succession. (Dictionnaire de français Larousse)

Bien que très attaché à son village de naissance, dans lequel sa famille a fait son berceau, M. Jean Julio a dû le quitter afin de poursuivre sa carrière professionnelle. Celle-ci l'a entraîné dans des contrées variées, qui avaient néanmoins un point commun : il y faisait bien froid ! C'est donc avec soulagement qu'il a pu, avec son épouse, revenir enfin exercer dans le Tarn.

Érudit et attaché à l'Histoire, il a mis à profit les débuts de sa retraite en se rendant régulièrement aux archives départementales d'Albi. Peu à peu, à force de fréquenter les couloirs et dédales de cette institution, ses pas ont croisé ceux de généalogistes confirmés qui possédaient les qualités requises de détermination et de discipline. Ils se sont penchés ensemble sur les registres d'une autre époque, sur des parchemins vénérables, sur des calligraphies tortueuses. C'est ainsi que M. Julio a été happé par le virus de la généalogie.

Profitant de l'enseignement des généalogistes chevronnés, devenus des amis, il a participé à un travail de recherche visant à recenser tous les mariages célébrés dans le Tarn, entre l'an 1670 et la veille de la révolution de 1789.

À cette époque, il faisait régulièrement le trajet entre Albi et sa maison familiale de Puycelsi, mais l'appel du bercail fut le plus fort et il décida finalement de revenir s'installer au village, où le petit garçon insouciant qu'il était, courait sur l'étroit rebord des rem-



parts, au mépris du vide et de la frayeur de ses parents.

Le progrès a alors permis la numérisation des archives et, équipé d'un ordinateur, M. Julio a pu continuer à se consacrer à sa passion. Pour faire plaisir et rendre service, il lui est arrivé de se pencher sur les lignées ancestrales de quelques-uns de ses proches. Il a pu ainsi, sur certaines filiations, remonter jusqu'en 1650 !

Les archives religieuses sont la principale source d'information avant la Révolution française. À condition que les prêtres et vicaires aient pris le temps de noter avec soin dans leur registres paroissiaux les renseignements sur leurs ouailles, et que les documents n'aient pas été brûlés lors des insurrections révolutionnaires. Pour poursuivre son travail de recherche, M. Julio a ainsi été autorisé à consulter les archives de l'archevêché d'Albi.

Ensuite, ce sont les municipalités républicaines qui ont pris le relais en créant les registres d'état civil.

Ces documents, conservés aux archives départementales, sont numérisés et accessibles en ligne gratuitement.

Pour les mordus de généalogie, le recours à des sites spécialisés est parfois nécessaire, ceux-ci sont généralement payants. Les actes sont toujours rédigés en français, mais les formes d'écritures et de syntaxes anciennes sont parfois laborieuses à déchiffrer..

L'intérêt porté à la généalogie suscite bien souvent un élargissement de la curiosité, qui se porte alors sur d'autres aspects du passé : la vie quotidienne, les vieux métiers, le nom des lieux, la vie des communes et des paroisses.

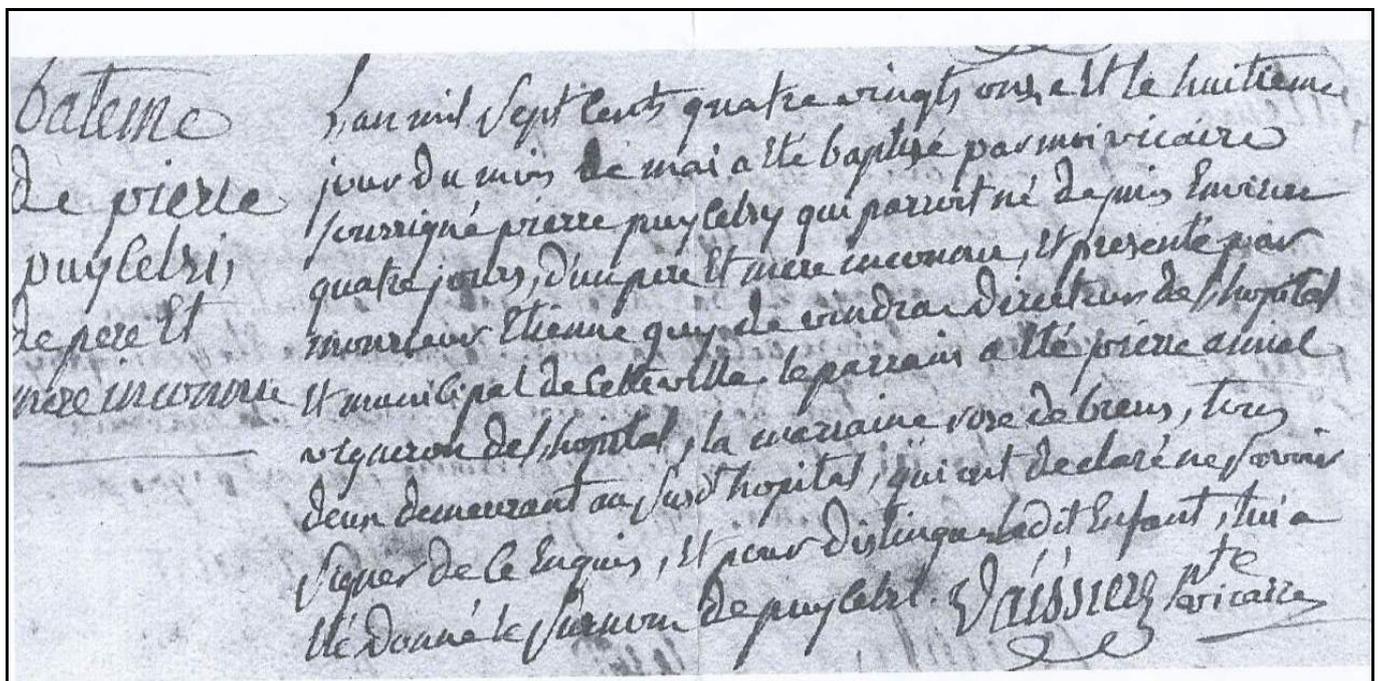
Il semble qu'on se penche sur une famille, qu'on en découvre les secrets, on est replongé dans le passé et on veut remonter toujours plus loin. C'est une source à laquelle on ne finit jamais de s'abreuver.

M. Julio nous a procuré l'acte de baptême du petit Pierre Puycelsi, et nous a aidés à le déchiffrer. Nous étions parvenus à comprendre l'essentiel, mais son regard avisé nous a per-

mis d'en saisir toutes les subtilités.

C'est aussi tout un art que de se pencher sur ces calligraphies à l'encre délavée. Il faut un œil aiguisé pour décoder ces arabesques parfois fantaisistes.

Malgré ses recherches, M. Julio n'a pas trouvé de trace de descendance de Pierre Puycelsi. C'est ainsi. Il faut parfois se résoudre, dans cette belle science, à buter contre un mur, à se perdre en chemin, à respecter les mystères d'un passé enfoui, raisons pour lesquelles il faut garder une bonne dose d'optimisme et de passion pour la prochaine recherche.



Voici, ci-dessous, la transcription de l'acte de baptême de l'enfant Pierre Puycelsi. La transcription tient compte de l'écriture et de l'orthographe de l'époque. Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur Jean Julio, qui a eu l'amabilité de partager avec nous la copie de cet acte, vieux de plusieurs siècles.

*Bateme de pierre puycelsi, de père et mère inconnu*

*L'an mil sept cent quatre vingts onze et le huitième jour du mois de mai a été baptisé par moi vicaire soussigné pierre puycelsi qui paraît né depuis environ quatre jours, D'un père et mère inconnu, et présenté par monsieur Etienne guy de vindrac Directeur de l'hospital et municipal de cette ville, le parrain a été pierre auriol vigneron de l'hospital, la marraine rose de brens, tous deux demeurant au sus l'hospital, qui ont déclaré ne pouvoir signer, de ce enquis, et pour distinguer le dit enfant, lui a été donné le surnom de puycelsi. Vaissiere vicaire*

Au dernier chapitre du bulletin municipal, vous trouverez une fiction rédigée par l'une des contributrices de l'équipe de rédaction qui a imaginé une « mini nouvelle » retraçant les 10 mois précédant la naissance de Pierre Puycelsi. Les illustrations ont été réalisées par une seconde participante.

## La Vie d'avant

### « Je vous parle d'un temps... » Souvenirs de Germaine Cayla

*Il est, dans nos campagnes, des lieux où le temps s'étire lentement...*

*Assise dans sa cuisine, entre le chien et le chat endormis, Germaine évoque pour nous quelques souvenirs de la vie d'autrefois.*

« Je suis née en 1934, peu avant la guerre. J'ai hérité d'une terre qui a été transmise de femme en femme depuis plus de 400 ans !

Dans mon enfance, nous élevions des moutons qu'il fallait garder tous les jours. Pour labourer les champs, nous avions des bœufs et pour la vigne, le mulet. Plus tard, nous avons eu un troupeau de chèvres »

A cette époque, beaucoup de travaux des champs se faisaient encore à la main. La vie était dure. Pour faire les moissons, on coupait le blé à la faucille, on en faisait des fagots puis à l'aide de bâtons autour desquels on enroulait les fagots, on confectionnait des « gerbières ». Les bœufs écrasaient ensuite le grain en tournant sur une aire de battage soigneusement préparée. Puis, à l'aide d'un ventilateur à main, on séparait les enveloppes des grains. Ce n'est que plus tard que les batteuses, puis les moissonneuses sont arrivées.

Les foins aussi étaient coupés à la faucille et mis en meules dans les champs. Quand la faucheuse mécanique tirée par les vaches a remplacé le travail manuel, on a mis le foin en vrac dans les charrettes pour rejoindre les greniers. Germaine se souvient qu'on faisait suivre les bébés dans leurs couffins : « C'était dur avec le soleil !... et tout ! ». Dans les années 50, la famille a fait l'acquisition d'un petit tracteur qui remplaça les bœufs.

Pour faire la farine, le père de Germaine se rendait à pied au moulin à eau de la Sauzière. Pendant la guerre, le blé était réquisitionné. Pour échapper aux contrôles, il partait au moulin la nuit avec un seau de blé sur le dos (appelé le cinquième). Une fois par semaine, on cuisait le pain pour tout le quartier dans le four des voisins. Plus tard c'est le boulanger

de Sainte-Catherine qui a fourni le pain en échange d'une quantité de blé.

Les femmes travaillaient énormément sans beaucoup de reconnaissance. Il y avait tant à faire : S'occuper des enfants, des hommes et parfois des anciens, préparer la nourriture, nourrir les animaux, alimenter les feux, coudre les habits... Tant et tant de travaux domestiques ...

Heureusement, la nature faisait quelques cadeaux : En ces temps, on ramassait énormément de champignons, des chicorées, des respounchous.

« Ça date de loin, songe Germaine, il me semble que ce n'est pas possible ».

Le travail du bois occupait bien des jours aussi : il fallait fabriquer les tuteurs des vignes et préparer le bois de chauffage dont une partie serait vendue à un marchand de bois de Rabastens. On coupait le bois à la hache puis on le sciait à la main. Germaine était très forte en bûcheronnage. Elle se rappelle avoir étonné plus d'un homme par sa vaillance et son habileté !

Bien plus qu'aujourd'hui, les campagnes étaient pleines de vie. Il y circulait du monde et beaucoup d'échanges étaient pratiqués.

Germaine se souvient du rempailleur de chaises qui marchait de ferme en ferme avec, sur son dos, la paille qu'il avait ramassée au bord des ruisseaux. Il venait d'Aveyron, il s'installait et réparait les chaises en échange du gîte et du couvert pendant 2 ou 3 jours.

De cette vie de labeur si proche de la nature, il reste tant de souvenirs à évoquer encore. Mais la journée se termine et c'est l'heure de rallumer les feux...

Merci, Germaine pour ce voyage dans le temps.



## Divertissements

Dans ce numéro de mai 2021, pas de propositions de livres ou d'auteurs.... Mais, une fiction !

### Il était une fois ...

Elle s'appelait peut-être Émilienne. Elle était peut-être blonde et longue comme un épi de blé mûr, ou bien brunette et vive comme un cabri... On ne le saura jamais. Nous dirons qu'elle a dû habiter Puycelsi. Son père était sans doute meunier ou tonnelier. Nous supposerons qu'elle avait quinze ans en ce mois de septembre chaud et sec de 1790.

Avec les jeunes gens du village, elle dévalait les sentiers de la haute cité pour aller vendanger les vignes de La Capelle et de Sainte Catherine et sa jeune vie vibrante de bonheur.



Pourtant l'époque était troublée. À Paris, le peuple avait défait la suprématie du roi et la révolution allumait des incendies à travers toute la France. Il s'en passait de drôles ! N'avait-on pas vu les châteaux de Tauriac et Saint Urcisse être pillés et les nobles familles violentées ! La garde citoyenne recrutait des jeunes hommes dans les campagnes pour aller servir l'intérêt public. Des jeunes gens fougueux jouaient leur vie comme on joue aux dés, en s'enrôlant sur un coup de tête dans la troupe. Depuis Albi, Gaillac et même Montauban, ils partaient en expédition, chargés de confisquer les armes des aristocrates et de défendre le peuple, quitte à brûler quelques châteaux.



C'est ainsi que notre pucelle a sans doute rencontré François. Il sentait la sueur et la poudre. Il venait de Toulouse et portait un foulard rouge autour du cou. Il était beau comme un astre et le soir tombé, il racontait ses exploits à la jeune fille. La nuit, elle échappait à la surveillance de son père pour le rejoindre dans les vignes et goûter au vin défendu.

C'est peu après Noël que sa mère a remarqué la rondeur du ventre d'Émilienne et

que le monde s'est effondré. Son père l'a battue, espérant sans doute faire passer le bâtard, mais rien n'y fit. François était reparti à Toulouse, Émilienne était une fille perdue.

À la Chandeleur, son oncle vint depuis Cahuzac en carriole pour l'emmener loin des regards. C'était convenu ainsi, il fallait la conduire hors des murs de Puycelsi.



Sa tante l'accueillit en pleurant, l'emmena à l'église prier pour son salut, puis l'enferma dans une chambre à l'étage. La jeune femme y passa son temps non à coudre des brassières, mais à confectionner des chandelles dont l'odeur de suif l'écœurait.

Depuis sa fenêtre, Émilienne a vu le gel fondre, les cerisiers fleurir, et le printemps a gonflé son ventre comme un bon pain au levain. Elle songeait à sa mère, aux rues de son village qui s'éveillaient aux beaux jours, à la veillée pascale de l'église Sainte Corneille, aux premières jonquilles illuminant la Gresigne. Elle s'imaginait penchée sur les remparts, fouillant l'horizon du regard, jusqu'aux premières vignes qui commençaient à verdier, imaginant y voir l'ombre de François revenu. Elle frémissait de souvenirs et d'espoir.



C'est début mai que les douleurs l'ont prises et ont refermé leurs mâchoires sur ses reins. Elle n'a pas crié, elle a serré les poings en pensant à François et aux nuits de Puycelsi. Au petit matin, sa tante l'a conduite à Gaillac, dans la carriole, cachée sous la couverture du baudet, chaque cahot du chemin empierré lui tirait des larmes. Les petites sœurs de la charité l'ont emmenée. Le curé est venu la confesser, lui tracer une croix d'eau bénite sur le front et prier pour que Dieu lui pardonne et l'accueille si les choses tournaient mal. Émilienne pleurait de douleur et d'effroi.

Une jeune religieuse est restée auprès d'elle et lui a tenu la main jusqu'au bout. Elle a bassiné son front d'un tissu trempé d'eau fraîche, a murmuré des mots de femme à femme, des mots de pauvresses devant le désastre du monde auquel on ne peut rien changer. Les mots des femmes soumises à Dieu ou aux hommes. Les mots de celle qui n'aurait jamais d'enfant à celle à qui on allait enlever le sien.

Émilienne a tout dit, sans pudeur, la beauté du ciel vu des remparts, ses escapades sous les étoiles, l'amour de François, la force de leurs jeunes corps et son espoir de retourner un jour dans son village avec son enfant, retrouver ses parents, quand ils lui auraient pardonné. La religieuse a rougi, elle savait que le bébé ne lui serait pas remis.

L'enfant est né le 4 mai, dans la lumière tremblante de l'aube. Émilienne a eu le temps de le voir, c'était un garçon, il avait les cheveux sombres. Le médecin a choisi Pierre en prénom et la jeune religieuse a demandé à lui donner Puycelsi en nom de famille. Le médecin a haussé les sourcils « Quelle drôle d'idée ma sœur... ». Emmitoufflé dans un linge il a été emmené à l'hôpital des enfants trouvés.



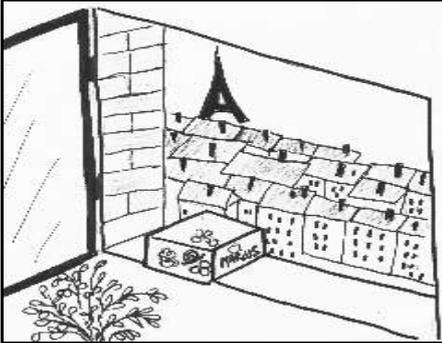
Comme il a été indiqué, aucune descendance d'un Pierre Puycelsi ne peut être repérée. Si, parmi les habitants, une personne est tentée, au travers d'une courte fiction, de proposer une hypothèse sur les raisons de l'effacement de ce patronyme... qu'elle ne s'en prive pas.

## Marius l'escargot

Voici une histoire qui s'est réellement passée à Puycelsi, dans la famille Thuillier.

Écoutons Marius nous raconter son histoire:

« Je suis né dans une salade, sur l'étal d'un marché à Paris. Madame Thuillier, tous les dimanches, s'y rendait pour faire ses emplettes.



Elle achetait régulièrement ses primeurs, du fromage frais et des fruits juteux.

Arrivée à la maison, elle me découvrit et décida de m'appeler Marius. Elle m'installa sur le rebord de la fenêtre dans une belle boîte précieuse remplie de galets blancs et de verdure.

Comme la famille Thuillier avait une maison dans le village de Puycelsi, ensemble, nous avons pris le train. J'étais très fier et très heureux de les accompagner pour ce grand voyage, dans ma boîte spéciale de transport.

Pendant 9 ans, j'ai voyagé régulièrement entre Paris et Puycelsi. Un jour, en vacances dans ce beau village, ma boîte est tombée ! Elle a glissé jusqu'au jardin et s'est ouverte. Là, j'ai été attiré par de nouvelles aventures...



## Dans mon jardin

Dans mon jardin,

Un caillou blanc  
Un pissenlit  
Un escargot !

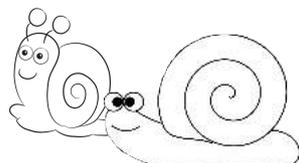
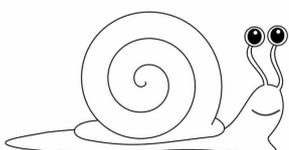
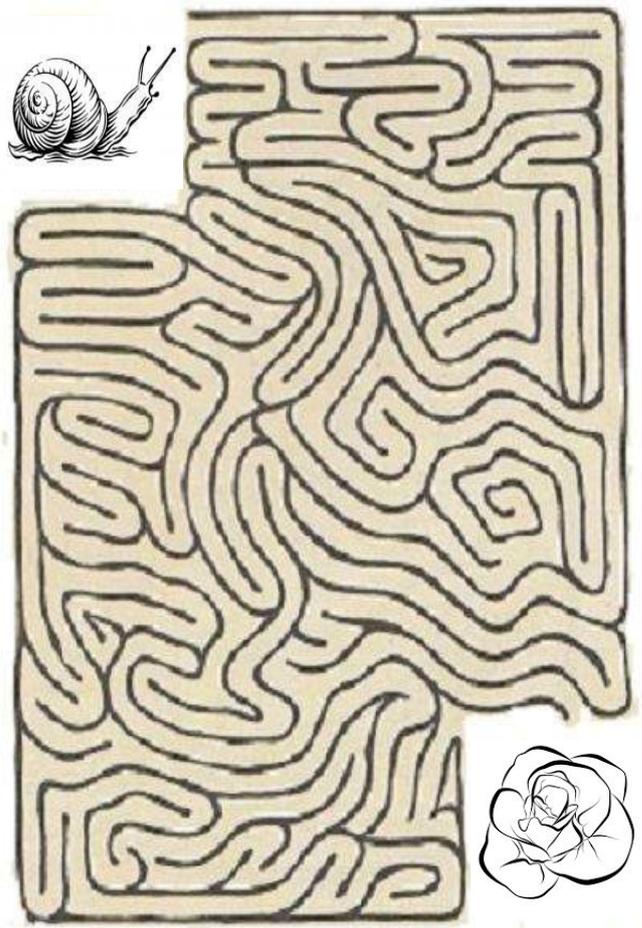
Un gros navet  
Et des radis  
Un escargot !

Quelques carottes  
Un trou d'souris  
Un escargot !

Saperlipopette  
Encore un escargot !



Peux-tu aider le petit escargot à atteindre la salade ?



Impression: GAILLAC IMPRIM'

Le prochain bulletin municipal est prévu pour septembre...